

# Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T de Valence - BUT - Informatique

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**I.U.T de Valence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3646)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Valence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3646)	Jury par défaut	Autres candidats	51	1259	1114	548	49
		Bacheliers technologiques toutes séries	27	382	233	233	26

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Valence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3646)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	155	126	75	7	14,3 %
			Masculin	1104	988	473	42	85,7 %
			<b>Total</b>	<b>1259</b>	<b>1114</b>	<b>548</b>	<b>49</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	27	13	13	4	15,4 %
			Masculin	355	220	220	22	84,6 %
			<b>Total</b>	<b>382</b>	<b>233</b>	<b>233</b>	<b>26</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Valence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3646)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	25	15	0	0	0 %
				Sans mention	383	332	39	6	12,2 %
				AB	422	410	191	18	36,7 %
				B	273	267	239	21	42,9 %
				TB	72	72	72	4	8,2 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>1179</b>	<b>1100</b>	<b>545</b>	<b>49</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	10	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	19	4	1	0	
				AB	11	2	1	0	
				B	9	1	0	0	
				TB	11	7	1	0	
				<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	15	2	2	0	0 %
				Sans mention	136	53	53	10	38,5 %
				AB	150	102	102	12	46,2 %
				B	61	56	56	2	7,7 %
				TB	19	19	19	2	7,7 %
				TBF	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	382	233	233	26	100 %

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Valence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3646)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	962	923	474	36	73,5 %
			En réorientation	172	144	65	11	22,4 %
			Non scolarisés	70	30	7	2	4,1 %
			Scolarité étrangère	42	8	1	0	0 %
			Autres	13	9	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>1259</b>	<b>1114</b>	<b>548</b>	<b>49</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	334	212	212	25	96,2 %
			En réorientation	34	16	16	1	3,8 %
			Non scolarisés	12	4	4	0	0 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>382</b>	<b>233</b>	<b>233</b>	<b>26</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Valence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3646)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	537	526	325	29
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	308	296	142	12
			Autres doublettes	282	261	77	8
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	317	219	219	21
			Autres doublettes	53	10	10	3

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
I.U.T de Valence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3646)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	47,6 %	48,6 %	59,7 %	59,2 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	27,3 %	27,3 %	26,1 %	24,5 %
		Autres doublettes	25 %	24,1 %	14,2 %	16,3 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Valence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3646)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	85,7 %	95,6 %	95,6 %	87,5 %
		Autres doublettes	14,3 %	4,4 %	4,4 %	12,5 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats et progression dans les matières liées à la formation	Bulletins de 1ère et Terminale, Appréciations. Résultats du Baccalauréat. Résultats dans les matières scientifiques	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité de travail, méthode de travail	Bulletins de 1ère et Terminale et appréciations	Très important
	Capacité pour l'expression écrite et orale	Notes et appréciations Français et Anglais sur les bulletins de 1ère et Terminale. Résultats au Baccalauréat	Très important
Savoir-être	Investissement, comportement et participation	Appréciations sur les bulletins de 1ère et Terminale	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet en adéquation avec la formation et connaissance de la formation	Projet de formation, lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif ou citoyen	Mention d'un tel engagement	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### **Série Générale**

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

### **Série STI2D**

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

### **Série STL**

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

### **Série STMG**

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures des deux groupes (« Bacheliers technologiques toutes séries » et « Tous les candidats sauf les Bac technologiques ») ont été extraites de la plateforme pour être analysées. Le module d'aide à la décision a été utilisé pour calculer une note en fonction des résultats de première, de terminale et éventuellement du bac. Les matières choisies et coefficients ont été différenciés selon la série et la spécialité des candidats.

L'analyse des dossiers a principalement tenu compte de la proximité des profils des candidats par rapport à la formation demandée (spécialités et options, STMG spécialité SIG, STI2D), des appréciations sur les bulletins et de la fiche avenir, et du projet de formation.

Les candidatures satisfaisant un seuil d'admissibilité ont été retenues de manière automatique, les autres ont été analysées par les enseignants du département dans un délai relativement court. La commission d'admission s'est réunie afin d'arrêter le classement définitif.

233 candidats sur 382 confirmations ont été admis dans le groupe des « Bacheliers technologiques toutes séries ».

1114 candidats sur 1259 confirmations ont été admis dans le groupe des « Tous les candidats sauf les Bac technologiques ».

Le taux de boursier fixé par le rectorat est de 20%.

Le seuil de proposition d'admission par le rectorat est de 50% pour l'accueil des bacheliers technologique ; tous les candidats retenus ont pu recevoir une proposition.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous avons constaté une baisse légère des candidatures dans le groupe "Bacheliers technologiques" (-4%) mais une hausse des admis de cette catégorie (18 en 2022 et 23 en 2023, + 28%). Cependant nous restons loin des 50% imposé par le rectorat alors que nous avons admis 233 candidats.

Nous pensons que les candidatures "locales" dans cette catégorie sont encore trop faibles et les candidats de sites plus éloignés ne sont pas venus.

Nous recommandons donc aux lycéens des bacs technologiques de ne pas hésiter à candidater.

Nous avons une augmentation du nombre de candidats issus de bacs "autres" (bacs généraux, +13%).

D'une manière générale il est appréciable que le dossier du candidat expose clairement ses motivations et indique son projet de formation et/ou son projet professionnel.

Faire état d'une expérience dans le domaine de l'informatique, que ce soit par une spécialité de lycée ou par des activités personnelles est un bon indicateur de la motivation pour le métier d'informaticien.

**Signature :**

Jean-Yves JUBAN,

Directeur de l'établissement I.U.T de Valence